

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, le 19 février 2015, à 12 h 15.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Miller, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

Est absent :

- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2015-12

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ✓ Reporter le point 4GSIL) 1 – Projet d'étude sur l'avancement du front salin

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 30 janvier 2015

Résolution n° E-2015-13

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 30 janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité

Forum des élus de la Capitale-Nationale

Les membres présents discutent du nouveau Forum des élus de la Capitale-Nationale.

PROCÈS-VERBAL

- 2 -

Attribution des crédits pour le développement des activités agricoles

Les membres présents discutent du développement des activités agricoles dans la région. Il est par ailleurs demandé à la Direction générale d'assurer un suivi dans le cadre du Forum des élus.

Classification des emplois du personnel professionnel

Résolution n° E-2015-14

- Autoriser le reclassement des emplois du personnel professionnel (conseillers en aménagement, en environnement, en planification et en géomatique et technologies de l'information) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) selon les nouvelles échelles salariales de la Ville de Québec, à compter du 1^{er} janvier 2015;
- Allouer une somme de 31 250 \$ pour le paiement de l'ajustement salarial rétroactif du personnel professionnel qui a été ou est en poste à la CMQ, pour la période du 30 mai 2004 jusqu'au 31 décembre 2014.

Référence : Rapport décisionnel du 19 février 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-01

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement de l'adhésion à l'Association québécoise des transports (AQTr) en 2015

Résolution n° E-2015-15

- Autoriser la Direction générale à renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec à l'Association québécoise des transports, pour l'année 2015, au coût de 425 \$ plus taxes.

Référence : Rapport décisionnel du 19 février 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-02

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement à l'adhésion à l'Association des urbanistes et des aménagistes municipaux du Québec (AUAMQ) en 2015

Résolution n° E-2015-16

- Autoriser la Direction générale à renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec à l'Association des urbanistes et des aménagistes municipaux du Québec, pour l'année 2015, au coût de 670 \$ (taxes incluses).

PROCÈS-VERBAL

- 3 -

Référence : Rapport décisionnel du 19 février 2015
Certificat trésorerie : CT-2015-03
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Achat des biens livrables produits dans le cadre de la Stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Résolution n° E-2015-17

- Verser la somme de 20 000 \$, taxes incluses, à la MRC de La Côte-de-Beaupré afin d'acquérir les données et les résultats produits dans le cadre de la Stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles.

Référence : Rapport décisionnel du 19 février 2015
Certificat trésorerie : CT-2015-04
Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

L'accent d'Amérique – Adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

Résolution n° E-2015-18

- Autoriser la Direction générale à utiliser, lorsque possible, le marqueur « L'accent d'Amérique – Ville et région Québec » dans les outils de communication de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 19 février 2015
Responsable : Communication et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Autorisation de signature du « Questionnaire 45.1 PV à l'intention du conseil » pour l'audition des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014

Résolution n° E-2015-19

- Autoriser M. Robert Miller, membre du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), à signer le « Questionnaire 45.1 PV à l'intention du conseil » dans le cadre de l'audition des états financiers de la CMQ pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014.

Référence : Rapport décisionnel du 19 février 2015
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 4 -

Sodes – Renouvellement de la cotisation annuelle

Résolution n° E-2015-20

- Renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec à la Société de développement économique du Saint-Laurent pour l'année 2015 et autoriser le paiement de la cotisation au montant de 6 858,26 \$ taxes incluses.

Référence : Rapport décisionnel du 19 février 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-05

Responsable : Gestion intégrée du Saint-Laurent

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2015-21

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 19 février 2015, contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 janvier 2015 (période 1);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2015;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour le mois de janvier 2015.

Référence : Bordereau de dépenses du 19 février 2015

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2015-12 à E-2015-21, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME

PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE

SECRÉTAIRE